

Le Conseil départemental a mis en place depuis quelques années, un important dispositif de soutien aux athlètes Valdoisiens de très haut niveau et ce, afin de les soutenir en vue de leur éventuelle participation aux plus grands compétitions internationales.

Dans ce cadre, le Département organise une opération intitulée "Un champion au collège" qui permet la rencontre entre un sportif de très haut niveau et des collégiens du Val d'Oise ayant plusieurs objectifs et notamment la volonté de rendre accessible certains parcours par des témoignages de sportifs de haut niveau.

Par le biais de leurs témoignages, les athlètes apportent des éclairages sur leur parcours, leur vie au quotidien à travers leurs entraînements et leurs études, leurs déplacements et les compétitions, le statut occupé mais aussi l'image et les valeurs qu'ils véhiculent à travers la discipline, les espoirs qu'ils portent pour tout un pays, leurs engagements dans les différentes compétitions prévues, mais aussi les moments de doute, de remise en question sur leurs performances.

Il s'agit également de permettre aux élèves de démystifier certaines de leurs représentations et de se rendre compte du sens de l'abnégation : car dans le sport, quelle que soit la place occupée, on apprend à gagner, à perdre, à respecter l'adversaire, à observer les régies du jeu et les décisions de l'arbitre. On a le droit de faire des erreurs et d'en tirer des conclusions. On prend confiance en soi, on acquiert et consolide des compétences transversales et sociales qui sont utiles bien au-delà du terrain de jeu.

Il s'agit aussi, par cette rencontre, d'encourager les élèves à :

-  pratiquer un sport dans le cadre scolaire (section sportive, UNSS, ...) et extra-scolaire (dans le cadre d'un club, en activité libre...),
-  développer leurs propres aptitudes au sport choisi et donc à persévérer dans les efforts et le temps,
-  participer à des manifestations sportives locales.

L'opération se déroule dans les collèges, leurs gymnases et stade d'athlétisme. La présence du chef d'établissement, des enseignants d'EPS, d'Elus locaux et celle du club local peut être envisagée.

